



# Certificat de qualification handisport canoë-kayak



**Du 17 au 21 octobre 2022 à Saint Grégoire (35)**

**Durée : 5 jours, 36 heures**

La formation s'adresse à toute personne professionnelle du canoë-kayak souhaitant encadrer des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel.

**Pré-requis :**

Avoir suivi les Indispensables handisport (14h gratuit en e-learning), être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement du canoë-kayak reconnu au RNCP et avoir une licence FFH.

**Objectifs de la formation :**

Proposer une adaptation globale cohérente (matériel, calages, pédagogie, accompagnement...) en fonction des difficultés rencontrées par les sportifs (handicap, niveau de pratique, milieu...) pour permettre une pratique sécurisée du canoë-kayak.

Définir les points importants (connaissance des acteurs, de la législation, de l'accompagnement, intégration...) à la mise en place d'un projet sportif de canoë-kayak handisport.



**Inscription :**

Pour vous inscrire à une formation Handisport, vous devez disposer d'un Espace Stagiaire. Celui-ci vous permettra également de suivre vos inscriptions, télécharger vos attestations, accéder à votre livret de formation Handisport.

Créer votre compte :



**Renseignement et possibilité de financement :**

Comité régional Bretagne handisport  
Joffrey TREGOAT - Responsable régional - 06.19.20.93.84 - crhbretagne@gmail.com